



## OFFICE DES CEREALES

### Consultation N° C2/0059/25

L'Office des Céréales lance une consultation pour l'acquisition de **Licences Microsoft**

Les soumissionnaires intéressés sont invités à retirer le cahier des charges auprès de la Direction de l'Approvisionnement de l'Office des Céréales (service achat des équipements).

Les soumissions doivent être présentées comme il est indiqué à **l'article 5** du cahier des charges relatif à la présente consultation.

Les offres doivent parvenir sous pli fermés, par voie postale et recommandées ou par Rapide-Poste ou déposées directement au bureau d'ordre central de l'Office des Céréales contre récépissé, sous enveloppe fermée et scellée, libellée au nom du Président Directeur Général - 30 - Rue Alain Savary - BP N°173 CEDEX 1080 Tunis, portant la mention « **A NE PAS OUVRIR Consultation N° C2/0059/25 :Acquisition de Licences Microsoft** ».

Les offres doivent parvenir au plus tard le **29 décembre 2025**, le cachet du bureau d'ordre central de l'Office des Céréales faisant foi.

La validité des offres est fixée à **60 jours** après la date limite de la réception des offres.

Toute offre qui est parvenue au-delà de la date limite sera rejetée.

